

Départ à la retraite de Marc Bogaerts Directeur général de l'Agence pour le Commerce extérieur

Le Directeur général de l'Agence pour le Commerce extérieur, Marc Bogaerts, partira à la retraite le 1er juillet 2017, après une carrière bien remplie. Cette page qui se tourne représente un cap important pour l'Agence pour le Commerce extérieur.

Diplômé en Sciences économiques appliquées de l'UFSIA – Université d'Anvers en 1975, Marc Bogaerts a, la même année, été nommé lauréat du Prix du Ministre du Commerce extérieur.

Il débute sa carrière en 1977 auprès de la Compagnie Maritime Belge (CMB), une des plus anciennes et des plus grandes sociétés d'armement anversoises. Il rejoint ensuite l'Office Belge du Commerce extérieur en 1978. En 1985, il est détaché comme collaborateur auprès d'Herman De Croo, à l'époque Ministre des Transports et du Commerce extérieur. Au sein du Cabinet, Marc Bogaerts est en charge des relations commerciales bilatérales avec l'Asie et l'Afrique du Nord. En 1988, il regagne l'Office Belge du Commerce extérieur où il se spécialise dans l'Asie du Sud-Est. Il a d'ailleurs plusieurs publications liées à cette région à son actif.

Le 1er mars 1999 Marc Bogaerts est nommé Conseiller économique du Prince Philippe. Il assumera ce rôle pendant neuf ans. Suite à la régionalisation du Commerce extérieur, un nouvel organisme est mis sur pied: l'Agence pour le Commerce extérieur (Accord de Coopération du 24 mai 2002). Marc Bogaerts en devient Directeur général en septembre 2003.

Marc Bogaerts a à son actif un nombre considérable de missions princières. Elles furent présidées pendant de nombreuses années par le Prince Philippe et lors de l'accession au Trône de celui-ci en 2013, le relais de la Présidence des missions sera pris par la Princesse Astrid. Marc Bogaerts aura sillonné le monde aux côtés de personnalités politiques diverses, et des plus éminents hommes d'affaires du pays.

Après près de 14 ans à la tête de l'Agence pour le Commerce extérieur, il va désormais jouir d'un repos bien mérité.

Les photos de la réception d'adieu seront disponibles via www.belgaimage.be.



agence pour le
commerce extérieur

COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

SERVICE MISSIONS ECONOMIQUES

Rosemary Donck – Chef de Service Visites d’Etat et Missions économiques – +32 2 206 35 45 –
Rosemary.Donck@abh-ace.be

Julie Derwa – Chef de Service adjointe Visites d’Etat et Missions économiques – +32 2 206 35 09 –
Julie.Derwa@abh-ace.be

SERVICE COMMUNICATION

Christelle Charlier – Directeur Études, Statistiques et Communication – +32 2 206 35 78 –
Christelle.Charlier@abh-ace.be

Kathleen Deridder – Gestionnaire Communication – +32 2 206 35 75 –
Kathleen.Deridder@abh-ace.be

SITES INTERNET

www.abh-ace.be – www.belgianstatevisit.be - www.belgianeconomicmission.be

PROFIL DE L’ACE

L’Agence pour le Commerce extérieur (ACE) est au service des trois instances régionales de promotion du commerce extérieur: l’Agence wallonne à l’Exportation & aux Investissements étrangers (AWEX), Flanders Investment & Trade et Bruxelles Invest & Export ainsi que du Service Public Fédéral Affaires étrangères.

Les activités de l’Agence sont régies par l’Accord de Coopération du 24 mai 2002 entre l’Autorité fédérale et les Régions. L’Agence organise des missions économiques conjointes à la demande de ses partenaires et, depuis 2015 et avec l’aval de son conseil d’administration, contribue à l’organisation logistique et au volet économique des visites d’État. L’ACE gère aussi un centre d’informations. Elle diffuse auprès des entreprises, et au nom des Régions, des opportunités d’affaires internationales par le biais de l’application mobile Trade4U. Le fichier des exportateurs belges est mis à jour en permanence grâce à des échanges réguliers avec les Régions. Enfin, elle fournit de la documentation sur les marchés extérieurs: études dans le cadre des missions économiques, statistiques comparatives nationales et internationales, et avis en matière de législation et de réglementations relatives au commerce extérieur.